



Comité Territorial LPO Limousin
Compte rendu de la réunion du 4/03/2025
(Fursac - 23)

Membres du CT	Présent(e)s		Excusé(e)s
	Fursac	en visio	
Joël BOEUFGRAS			X
Gilles CHESTERMAN	X		
Bernard FAURIE		X	
Didier DUPONT	X		
Quentin GIRAUD			X
Sylvie HEINTZ			X
Philippe HUBERT	X		
Guy LABIDOIRE	X		
Patrick LABIDOIRE		X	
Dominique MARTIN	X		
Marie-Laure MIEGE			X
Xavier MILLON			X
Gérard NONIQUE-DESVERGNES		X	
Didier RENSON			X
Amandine SANCHEZ	X		
Pierre VERNEUIL	X		
Salarié(e)s			
Jérôme ROGER	X		
Maïssane ESCUR	X		
Adhérent(e)s			
Max RICHER	X		
Intervenant(e)s extérieur(s)			

- ▶ Validation du CR du 4/02/2025 → Le CR du CT du 4/02/2025 est validé.
- ▶ Secrétaire de séance → Guy Labidoire



A. Points devant faire l'objet d'une prise de décision

A1. Commission veille et sollicitations : point sur les sujets du moment.

- Problématique de gestion des étangs : le refus de l'effacement de l'étang du Brudoux (Cieux-87) par la population locale (cf. ci-après) tout comme l'étude de hiérarchisation des étangs de l'agglomération de Limoges Métropole selon leur intérêt pour les oiseaux qui nous pousse à demander à FNE Limousin la mise en place d'une réflexion à ce sujet. A cette fin, la LPO a recruté un stagiaire : Elouan Duqueyroix (Master, Université de Rennes) avec une spécialisation sur les aspects juridiques.
A la suite de notre demande, un groupe de travail sur les étangs a été validé par FNE Limousin.
- Transfert des données naturalistes de Faune Limousin
 - **Au CEN NA** : nous fournissons gratuitement les données brutes nécessaires à la bonne connaissance et la bonne gestion des sites en propriété CEN ou faisant l'objet de baux longue durée. Pour ceux qui font simplement l'objet de conventions avec des propriétaires ou organismes tiers, c'est au cas par cas.
 - **Dans le cadre des Atlas de Biodiversité Communale pilotés par FNE Limousin** : nous fournissons les données brutes obtenues dans le cadre des études *ad hoc* qui nous sont commandées. Les données anciennes sont intégrées dans les textes des rapports que nous remettons afin que nous restions maîtres de nos conseils, recommandations et commentaires pour la bonne prise en compte des oiseaux dans la gestion des milieux naturels et anthropisés des communes.
- Bois de Bouéry : EDF Renouvelables persiste dans sa volonté de maintenir son projet en espérant la disparition de « l'enjeu Cigogne noire ». Dernier épisode, ils nous invitent à des échanges en visio (y compris par l'intermédiaire de la DREAL) pour que nous échangions des données afin d'éviter que leur nouveau projet, photovoltaïque celui-ci, ne perturbe les Cigognes noires sur leurs secteurs de gagnage et, parallèlement ils contactent des propriétaires locaux pour poser des pièges photo chez eux en leur disant bien que c'est pour leur projet éolien dont ils reconnaissent « qu'il connaît quelques vicissitudes ». Notons toutefois qu'EDF sait s'entourer puisque lors de la prochaine visio organisée par la DREAL (Groupe de travail Cigogne noire) ils seront assistés par Gérard Jadoul, forestier Belge que la SEPOL et la LPO Corrèze avaient fait venir en Limousin en 1999 pour nous parler de cette espèce.

A2. Etang du Brudoux (87). Informations et positionnement.

Le CEN NA est gestionnaire de ce très vieil étang situé au pied des Monts de Blond sur un affluent de la Glane et dont il a transféré la propriété à sa fondation « Espaces Naturels de France » dont la mission est d'assurer la pérennité des éléments qui avaient justifié leur acquisition ou l'acceptation de leur legs ou donation. Cet étang avait en l'occurrence été donné



au CEN par 2 personnes qui l'avaient acquis afin de le soustraire à un projet d'aménagement touristique absurde et qui n'avait finalement pas vu le jour. Leur désir était alors d'assurer sa protection à long terme.

Confronté à des problèmes de mise aux normes et de sécurité (la chaussée n'est plus étanche et les infiltrations menacent sa pérennité), confronté également à l'arrivée de plantes invasives (Jussie à grande fleur), et sur proposition de son conseil scientifique à la suite d'une étude réalisée par le BE « Oxydis », le CA du CEN NA a décidé de procéder à l'effacement de cet étang et à la « renaturation » du marais afin d'essayer de préserver ce qui pourra l'être de l'intérêt naturaliste du site.

Cette décision prise et annoncée sans réelle consultation de la population locale et de ses élus a suscité une levée de bouclier d'une partie importante des Ciellois très attachés à ce site inscrit sur l'un des sentiers de randonnée les plus fréquentés du secteur (le sentier des mégalithes). Ce refus qui s'est traduit par plusieurs reportages dans la presse locale a ensuite été « récupéré » par divers organismes dont les préoccupations environnementales ne sont pas toujours évidentes (syndicat des propriétaires d'étangs, coordination rurale...). La LPO a été sommée par certaines personnes proches d'intervenir pour la préservation de l'étang.

La LPO avait été sollicitée par le CEN pour une étude ornithologique dans la perspective de l'effacement de l'étang. Nous avons refusé cette proposition sur le principe car nous ne voulions pas être associés à un projet qui pourrait se conclure par l'effacement de l'étang. En plus de son importance culturelle et paysagère, ce petit plan d'eau présente en effet un réel intérêt naturaliste : une héronnière de Cendrés, le Râle d'eau connu nicheur certain en 2017 et encore observé en 2018 et 2022, la Sarcelle d'hiver nicheuse certaine en 2008 (le seul cas avéré en Haute-Vienne) et observée par la suite en hiver/printemps 2016, 2017, 2019 et 2021. Tout cela sans suivis réguliers...

L'étang du Brudoux qui fait moins de 2ha et ne possède qu'une faible profondeur est surmonté à son amont immédiat par l'étang de Fromental (avec lequel il constitue une ZNIEFF) qui fait 18 ha et est lui-même situé en aval de plusieurs dizaines d'autres qui ne sont pas aux normes, n'ont aucun intérêt naturaliste et sont le foyer de divers végétaux et animaux invasifs. Effacer le Brudoux ne réglerait donc rien en terme environnemental sur ce bassin versant et en ferait disparaître un des seuls lieux intéressants.

Positionnement : au vu de tout ce qui précède et sans sous-estimer les problèmes liés à la sécurité, la LPO Limousin n'est pas favorable à la destruction de cet étang et demande qu'une autre solution soit mise en place (avec en particulier la sécurisation de la chaussée). Si l'effacement demeurerait privilégié, il demande qu'un dossier de dérogation pour destruction d'espèce protégée soit instruit au sujet de la colonie de Hérons cendrés.

Nous avons communiqué cette position au Conservatoire lors d'une réunion tenue à notre demande.



A3. Dossier de la ferme dite « des 3000 veaux » à Peyrilhac-87

La LPO intervient sur ce dossier aux côtés des riverains les plus impliqués (dont Pascal Boulesteix qui y joue un rôle très actif) de Saint-Junien Environnement, et FNE Limousin des « Amis de la Terre », de la Confédération paysanne et de « Terres de lien » qui anime le groupe en la personne d'un de ses bénévoles (Vincent Laroche).

La LPO a manifesté son opposition à ce projet de centre d'engraissement lors de l'enquête publique complémentaire qui a eu lieu du 10 au 24 février 2025 comme elle l'avait fait lors de la première enquête au printemps 2024. Notons au passage que le premier commissaire enquêteur, qui avait rendu un avis négatif, a été remplacé par un nouveau qui a été DRAF du Limousin de 2008 à 2011. Notons aussi qu'en plus de la Confédération paysanne, la FDSEA 87 s'est prononcée contre ce projet.

Les raisons de notre opposition ont fait l'objet d'un article dans l'Oiseau Mag' paru en janvier 2025 (amplification d'un modèle agricole intensif irrespectueux des animaux, nocif pour les milieux naturels et les oiseaux, néfaste sur le plan social et reposant sur un système de subventions publiques dépassé. Etudes préalables très incomplètes sur le plan environnemental et sous-estimant tous ces impacts).

Pour terminer rappelons que le nouveau commissaire enquêteur a, sans surprise, rendu ce coup-ci un avis favorable et que le dossier est désormais entre les mains du Préfet.

A4. Assises 2025. Point d'étape (organisation de la matinée...).

Elles auront lieu le samedi 29 mars 2025 au village de vacances d'Auphelle qui borde le lac de Vassivière.

Les 3 groupes géographiques ont pris en charge l'organisation des assises sous la houlette d'Amandine Sanchez. Une première réunion en visio a été tenue.

Un CT particulier sera organisé le 19/3 pour régler les derniers points en suspens.

Ces assises doivent d'abord être un lieu et un moment d'expression des attentes des bénévoles afin que le projet associatif de la LPO puisse être conçu collectivement puis mis en musique avec les salarié(e)s à travers le plan d'actions et ses déclinaisons locales.

Dans ce but, et après l'accueil convivial de 9h00 à 9h30 ; la matinée sera organisée sous forme d'ateliers thématiques qui feront l'objet d'une restitution partagée. L'idéal serait d'arriver à ce que chacun des thèmes prioritaires que nous aurons choisis soient portés par des binômes bénévoles/salariés.

Le CT valide l'achat d'un matériel de sonorisation fiable et efficace pour contribuer au bon déroulement de ces assises et de la suite !



B. Points d'information et suivi des projets

B1. Groupe Corrèze.

- Des « **nuits de la Chouette** » sont programmées au Lonzac et à Atiliac les 15 et 18/03.
- L'**enquête Pie-grièche grise** organisée sur le Plateau de Millevaches tous les 2 ans se poursuit sous la responsabilité de Gérard Nonique-Desvergnès, Didier Dupont et de Romain Petit (PNRML). Le premier week-end de comptage aura lieu les 22 et 23 mars et le second les 5 et 6 avril.

B2. Groupe Creuse.

Nous sommes sollicités au sujet d'une colonie d'Hirondelles de fenêtre sur le lycée de Saint-Vaury qui nécessite de gros travaux. Gilles Chesterman et Franck Taboury iront à une réunion à ce sujet le 20/3.

B3. Groupe Rézobénévole 87.

RAS de particulier.

B4. Quoi de neuf ce mois-ci ?

- **Projet « Une chouette, un village »**

Ce projet « Mission nature » financé par le loto et lancé par l'**Office Français de la Biodiversité** vise à restaurer les sites de nidification de l'Effraie des clochers et de la Chevêche d'Athéna en France hexagonale.

Il est porté par la LPO et doit se traduire par la pose de 3 000 nichoirs répartis dans 60 départements. Il doit aussi permettre de sensibiliser les propriétaires et agriculteurs pour conserver les haies, les vieux arbres à cavités ou encore des prairies naturelles. Tout ce qui contribue à protéger ces espèces.

En Limousin, cela représentera 15 nichoirs posés chaque année pendant 3 ans dans chaque département.

Un appel sera lancé pour que chaque groupe local s'implique dans ce projet, si possible avec une personne assurant la coordination.

L'attention est attirée sur le fait qu'il est impossible de standardiser la fabrication des nichoirs à Effraie à lettre dans les églises dans la mesure où les accès aux clochers sont chaque fois différents. Il faut du sur-mesure !

- **Charte de fonctionnement des Délégations de la LPO**

Une version préparée par les 4 entités concernées (Ile de France, Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes) sera présentée au CA d'Avril de la LPO.

L'objectif est de conserver l'esprit et le mode de fonctionnement en place avec en particulier le maintien et le renforcement du principe de subsidiarité, la pérennisation des groupes géographiques et/ou thématiques, avec la possibilité d'accès aux fichiers locaux des adhérents.



Le maintien de la prépondérance des bénévoles dans la gouvernance de la LPO doit être réaffirmé.

Une charte de fonctionnement récapitulant ces principes et ces règles sera éditée après que chaque Comité territorial l'ait validée.

B5. Point Ressources Humaines LPO Limousin.

- Maxime termine en mai son service civique. Il aura donné pleine satisfaction tant sur son engagement que sur ses compétences et ses qualités personnelles.
Lui cherche-t-on un ou une successeur (e)
- Maïssane Escur vient d'arriver en remplacement d'Adeline Bedok partie dans les Alpes près de sa famille. Elle a travaillé précédemment à Genève dans l'association NARIES (Nature and Animal Rescue for Injured and Endangered Species) qui s'occupe d'herpétologie.
Elle a commencé à prendre ses marques en participant à des activités (plantation de haie) et réunions institutionnelles de la LPO (dont ce CT).
Le CT lui souhaite la bienvenue !
- Nous avons lancé la recherche pour un poste de chargé d'études à durée déterminée afin de réaliser des STOC/EPN sur Millevaches (commande du PNR) et des suivis des lignes de transport d'électricité devant faire l'objet de travaux (commande RTE). Plus de 30 candidat(e)s se sont manifesté(e)s.

B6. Réunion des structures intervenant sur l'étang de la Pouge à l'initiative du CD 87 qui en est propriétaire -

Une rencontre a lieu le 11/03 sur place.

La fédération de pêche a fait une demande de pose de caches à poissons sous forme de cages censées mettre les sandres et autres espèces à l'abri des méchants cormorans...

C. Questions diverses

C1.

Cormorans : le retour !

Pour le moment, la destruction dérogatoire par tirs de cette espèce protégée n'est possible que dans le cas où ces oiseaux s'en prennent à des espèces de poissons « sensibles », c'est-à-dire présents en faibles effectifs où particulièrement vulnérables en période de reproduction (par exemple les Ombres communs).

Ce sont les Préfets qui vont devoir fixer des plafonds d'effectifs à tirer.

Bernard Faurie fait remarquer que les comptages effectués dans le cadre des suivis annuels « Wetlands » montrent une baisse de 31% des effectifs de Cormorans entre 2024 et 2025.

Cette question des Cormorans et de la focalisation des pêcheurs à leur sujet incite le CT de la LPO à approfondir ses interrogations sur l'impact qu'ont les pêcheurs sur la



**Agir pour
la biodiversité**

biodiversité et les milieux du fait de leurs pratiques de gestion piscicole et de leurs nouvelles techniques de pêche. Il y a dans les 3 départements des plans d'eau jadis remarquables pour leurs populations d'oiseaux et qui sont devenus totalement inhospitaliers pour eux.

Le groupe de travail constitué avec FNE Limousin pourrait être un lieu de réflexion à ce sujet.

fin du CT à 22h00

Prochain CT : le 15/04/2025